

Film de capitalisation

Programme coopération internationale communale 2022-2026- MAROC

TERMES DE REFERENCES

1. Contexte et justification

Le Programme de Coopération Internationale Communale (PCIC) au Maroc, financé par la Coopération belge au développement, regroupe actuellement 18 partenaires, comprenant 9 communes belges et 9 communes marocaines : Ait Zineb-Auderghem, Al Hoceima-Schaerbeek, Berkane-Saint Gilles, Aït Youssef Ou Ali-Koekelberg, Tanger-Saint Josse, Ait Baha-Etterbeek, Oued Essafa-Evere, Belfaa-Jette et Mokrisset-Molenbeek.

L'objectif du PCIC est de renforcer les capacités des communes marocaines afin qu'elles développent et mettent en œuvre une politique d'action sociale inclusive. Ce programme se concentre principalement sur le renforcement de l'institution communale.

Les précédentes phases du PCIC, de 2008 à 2013 et de 2014 à 2016, ont permis d'établir une politique d'action sociale de proximité ainsi que de créer des services communaux dédiés. La période 2017-2021 a été consacrée à améliorer les capacités de ces services par le biais de formations et de projets sociaux impliquant plusieurs acteurs. L'actuelle phase 2022-2026 a pour but de consolider le soutien au renforcement institutionnel en matière d'action sociale, un processus entamé pour certains partenariats dès 2008, tandis que d'autres n'ont commencé qu'en 2022 avec l'implémentation du premier programme INDH.

Le principe fondamental de l'action sociale encouragée par la CIC est d'atténuer les inégalités et de favoriser l'intégration des populations marginalisées à travers des projets locaux menés par les communes. Ces dernières sont soutenues dans leur capacité à lancer des initiatives sociales, socio-économiques ou socio-environnementales visant les jeunes, les femmes, les personnes ayant des besoins spécifiques et les migrants, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur intégration. Les communes collaborent étroitement avec les associations locales et encouragent la participation des citoyens ainsi que des groupes cibles.

Le PCIC 2022-2026 vient, pour sa part, cimenter les acquis de ses prédécesseurs en soutenant les communes marocaines dans l'effectivité d'une politique d'action sociale inclusive dans les régions de Tanger-Tetouan-Al Hoceima, Sous Massa, l'Oriental et Drâa-Tafilalet avec l'appui de neuf communes partenaires belges¹.

¹ Ait Zineb-Auderghem, Berkane-Saint Gilles, Aït Youssef Ou Ali-Koekelberg, Tanger-Saint Josse, Ait Baha-Etterbeek, Oued Essafa-Evere, Belfaa-Jette et Mokrisset-Molenbeek, Al Hoceima-Schaerbeek.

2. Objectif général du film de capitalisation

Le PCIC 2022-2026 va clôturer la thématique sociale. Un travail de capitalisation s'avère essentiel pour valoriser les bonnes pratiques en action sociale de près de deux décennies de coopération intercommunale internationale qui profiteront certainement à un nouveau cycle de coopération et à d'autres acteurs territoriaux nationaux et internationaux au Maroc.

L'objectif principal de ce film est de capitaliser, diffuser et valoriser l'expérience du PCIC sur les projets d'action sociale réalisés par les communes marocaines en partenariat avec des communes belges, en illustrant l'impact de ces initiatives sur les communautés locales et en valorisant les échanges interculturels entre le Maroc et la Belgique.

3. Objectifs spécifiques du film documentaire

- Visibiliser l'intervention du PCIC au Maroc en racontant son histoire, son évolution et son impact.
- Documenter et partager les bonnes pratiques.
- Diffuser le film audiovisuel des chaînes marocaines, belges et étrangères.
- Doter les communes d'une capsule vidéo pour ses réseaux sociaux.

4. Calendrier de réalisation et lieux d'exécution

Le travail débutera en novembre 2025 et s'achèvera en avril 2026 (40 jours de travail). Les livrables devront être déposés au plus tard le 30 avril 2026.

Le prestataire devra prévoir un calendrier de production de six (06) mois, incluant la recherche, la scénarisation, le tournage, le montage (film et capsules). Le film devrait être présenté lors de Plateforme Maroc qui aura lieu la première quinzaine du mois d'avril.

Lieux d'exécution : Ait Zineb, Al Hoceima, Berkane, Aït Youssef Ou Ali, Tanger, Ait Baha, Oued Essafa, Belfaa, Mokrisset.

5. Contenu du Documentaire

Le documentaire devra inclure les éléments suivants :

- Introduction sur le contexte : Présentation des communes marocaines et belges impliquées, ainsi que des enjeux sociaux rencontrés.
- Focus sur les projets : Description détaillée de quelques projets d'action sociale (au moins deux par communes), incluant des interviews de responsables, bénéficiaires et partenaires.
- Impact sur la communauté: Témoignages sur les changements positifs engendrés par ces projets.
- Échanges culturels : Illustrations des bonnes pratiques et des leçons apprises.

6. Méthodologie

- Ce film documentaire appuyé par un atelier de capitalisation des communes partenaires.
- Interviews : Réalisation d'interviews avec les acteurs clés (élus, travailleurs sociaux, bénéficiaires).
- Tournage sur le terrain: Captation d'images lors de la mise en œuvre des projets et d'événements communautaires.
- Montage et production : Création d'un film d'une durée de minimum de 30 minutes, avec une narration claire et engageante (voix off).
- De ce film extraire pour chaque commune une capsule de 2 mn maximum à destination des réseaux sociaux.

7. Livrables

- Une copie originale du film sur support adapté (Clé USB, DVD) ;
- Une copie de chaque capsule en version française et sous-titré en arabe avec les logos des partenaires ;
- Les scripts des dialogues des vidéos sur support électronique en français et en arabe ;
- Le scénario du film.
- Un album de 60 photos de haute résolution.

8. Budget

- Élaborer un budget détaillé couvrant tous les aspects de la production, y compris les frais de déplacement, de matériel, et de personnel. **Le budget disponible est de 20.000 euros.**

9. Gestion de la mission

Durant la réalisation du film, le prestataire chargé de la réalisation du film travaillera en étroite collaboration avec la conseillère de Brulocalis et la coordination nationale Maroc et un point focal par commune (coordinateurs/coordinatrices ou président).

10. Profil du prestataire

- Avoir de solides références attestant de la réalisation de produits de supports audiovisuels.
- Avoir conduit en chef d'équipe au moins deux ou trois expériences avec des organisations internationales au Maroc.
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire de techniciens en audiovisuel.

11. Dossier de soumission

- Une note méthodologique présentant la compréhension de la mission, un calendrier détaillé avec les différentes étapes de travail et la méthodologie proposée.
- Une offre financière détaillée tout charge incluses, reprenant les tarifs par jour de consultance, et tous les frais liés à l'exécution de la mission.
- Un dossier administratif démontrant que le prestataire est une entreprise (ou un cabinet) formellement constituée.
- Les moyens techniques qui seront employés.
- La présentation de l'équipe de travail (CV et tâches).
- Les références de travaux similaires.

12. Critères d'évaluation

- Note méthodologique : 25 points.
- Offre financière : 25 points
- Qualification et expérience : 50 points

Le prestataire intéressé par la présente offre est prié d'envoyer sa soumission à : BRULOCALIS (charlotte.mali@brulocalis.brussels) avec objet : « Recrutement de prestataire pour la réalisation d'un film de capitalisation » au plus tard le 29 octobre 2025 à 00 GMT.